

COMPTE-RENDU ACTIVITÉ 2013-2014

Le GRENE a un an et on peut faire un premier bilan de notre action.

L'association a compté 22 membres en 2013, ce qui est un début mais qui mérite d'être amélioré

La première chose qui me vient à l'esprit c'est que notre association s'est installée dans le paysage local. Parmi ceux qui sont sensibles à l'environnement et les collectivités locales, GRENE est rentré dans le vocabulaire. A ce titre nous avons rencontré monsieur DUCROU le directeur du territoire du Grésivaudan (antenne du CG) mais nous n'avons pas eu de réponse à notre demande de rencontre avec les responsables de la communauté de commune du Grésivaudan.

A notre actif un certain nombre d'actions de type pédagogiques :

- Une conférence sur le castor dans le Grésivaudan en décembre au lycée horticole de Saint Ismier animée par Morgane BUISSON du SYMBHI, Rémi BOGEY et Jean-François NOBLET.
- Suite à cette conférence nous avons été invités par le SYMBHI à visiter le chantier de l'aménagement des berges de l'Isère le 8 avril dernier.
- A l'occasion de la "journée de la nuit" Jean-François NOBLET a animé en novembre une soirée consacrée aux chiroptères au TOUVET en collaboration avec la commune .
- Nous avons été présents à l'éco-festival de Lumbin
- Nous participons à la commission forêt de Laval, représentés par Eric BECKRICH
- Nous avons été partenaires de la FRAPNA pour la journée de formation à la place de l'environnement dans les PLU, qui a eu lieu hier 25 avril à La Terrasse/
- Nous sommes moteurs dans un projet périscolaire qui est en train de se mettre en place au TOUVET au sujet des oiseaux ,avec une suivi sur toute l'année scolaire à venir.
- Un site internet (www.grene38.fr) a été crée par Jérémie BANCILHON et commence à s'étoffer. Il permet d'avoir accès aux informations sur notre travail.

A notre actif aussi un certain nombre d'actions sur la défense de l'environnement :

- nous sommes intervenus sur le marais d'Avalon à Saint Maximin en décembre, grâce à Françoise MOULIN qui nous a alerté sur la façon dont les travaux d'entretien étaient menés et supervisés par "AVENIR". En particulier sur un feu de végétaux en plein milieu du chantier.
- nous sommes aussi intervenus régulièrement sur les feux de végétaux qui continuent à se pratiquer de façon importante dans la vallée et qui contribuent massivement à la pollution atmosphérique. Nous avons reçu aucun soutien de la part des pouvoirs publics (gendarmerie, DDT, DREAL...) et trop peu des collectivités locales.
- Nous avons posé le problème du déplacement de la déchetterie de CROLLES à l'occasion des dernières élections. La déchetterie étant saturée, la

communauté de commune envisage de la déplacer sur une zone humide et d'apporter une compensation sur la commune de FROGES. Nous allons devoir nous positionner par rapport à ce problème.

- Nous sommes aussi intervenus sur la pollution engendrée par une fuite de fioul à la colonie TOTAL du col du Barioz, après avoir été alertés par Guillemette VINCENT et Marie-Marthe MATHON. Nous avons rencontré les maires des communes de SAINT PIERRE D'ALLEVARD et de THEYS, ainsi que les responsables de TOTAL à deux reprises. Nous avons alerté la DDT et l'ONEMA.
- Nous avons aussi été alertés par Sylvana AVOGADRO qui a été victime d'un déversement de fioul sur son terrain à l'occasion de l'enlèvement d'une cuve. A cette occasion nous n'avons pas reçu le soutien attendu de la part des pouvoirs publics (gendarmerie et DDT).

Il est à noter que la présence d'adhérents et les alertes qui en découlent, sont fondamentales pour intervenir sur tous ces problèmes.

Il est aussi à noter la difficulté que nous rencontrons pour faire bouger les pouvoirs publics.

Il y a eu aussi un certain nombre d'échecs dans les projets que nous avons définis. En particulier sur les activités que nous voulions mettre en place : découverte du Tetra-Lyre, visite du marais de Montfort...

Nous voulions aussi mettre en place un recensement des compétences de nos adhérents sur les problèmes environnementaux.

Pour l'année à venir nous devons définir nos axes de travail.

Le dossier de la déchetterie de CROLLES doit être pris en charge. La communauté de commune a pris une délibération, à l'unanimité, le 23 septembre 2013, afin de lancer le projet. Le choix qui a été fait est de déplacer la déchetterie sur un terrain classé en zone humide à proximité de l'implantation actuelle et de mettre en place des mesures de compensation sur la commune de FROGES en réhabilitant une zone humide qui avait été comblée. Il est à noter que le terrain de la déchetterie actuelle doit être dépollué. Il semble que la mairie de CROLLES possède un autre terrain jouxtant l'actuelle déchetterie et qui pourrait donc permettre l'extension de l'actuelle structure. Cette solution permettrait d'éviter de sacrifier encore une fois une zone humide qui mériterait d'être remise en état. Bien sûr la commune de CROLLES souhaiterait récupérer l'espace actuellement occupé pour des projets d'urbanisation.

Un autre dossier important est à prendre en charge. Il s'agit de la carrière LAFLEUR sur la commune de LA PIERRE.

En novembre 2008 la société Lafleur fait une déclaration pour une installation de concassage sur la commune de La Pierre et les services de l'Etat lui délivre un récépissé de déclaration. En février 2009 le conseil municipal de la commune émet un avis défavorable car l'installation est en contradiction avec le PLU.

Toutefois pendant l'été 2010 l'entreprise commence ses activités en toute illégalité. L'installation est sur une zone naturelle. La commune demande au TA l'annulation du récépissé et en mars 2011 la FRAPNA dépose une plainte contre la société. Depuis les infractions se sont multipliées et en juin 2013 un arrêté préfectoral a mis en demeure l'entreprise de suspendre son activité en attendant la régularisation de sa situation dans les 3 mois. Rien n'a été régularisé et l'entreprise Lafleur continue ses activités.

Notre association ayant maintenant un an nous pouvons demander notre adhésion à la FRAPNA. Il me semble que ce choix est dans la logique de notre histoire. Toutefois nous devons nous prononcer sur ce point.

Parmi des activités à venir nous allons participer à l'éco-festival le 14 et 15 juin, sous une forme à déterminer.

Suite à la visite du chantier du SYMBHI nous proposons une sortie à vélo en famille à partir du Touvet jusqu'à Crolles le samedi 24 mai.

Parmi les visites à programmer il y a le marais de Montfort.

Un pique nique à l'invitation de Françoise MOULIN au marais d'Avalon est programmé afin de le découvrir.

Découvrir les Tétra-Lyres en Chartreuse l'hiver prochain reste un objectif avec un peu plus de succès attendu que cette année.

Parmi les dossiers à prendre en compte, il y a les déplacements à prendre en compte et la gestion des déchets en suivant les expériences en cours dans la région Allevard Pontcharra.

Enfin il serait souhaitable que quelqu'un prenne en charge le suivi du site internet afin qu'il soit plus vivant

Je terminerai en précisant que le point faible de notre association c'est que nous ne sommes pas assez nombreux pour la faire fonctionner.

Pierre BANCILHON